



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2011-803-1

Version PDF

Autre référence : 2011-803

Ottawa, le 2 février 2012

Appel aux observations sur des modifications à divers règlements, conditions de licence normalisées et à une ordonnance d'exemption en vue de mettre en œuvre des mesures afin de contrôler l'intensité sonore des messages publicitaires – Ajout au paragraphe 7

1. Le Conseil modifie l'avis de consultation de radiodiffusion 2011-803 afin d'ajouter la phrase suivante à la fin du paragraphe 7 :

Le Conseil a l'intention d'imposer aux entreprises de VSD qui ont déposé une demande de renouvellement de licence la condition de licence proposée à l'annexe 3. Les demandes de ces entreprises sont énumérées dans *Avis de demandes reçues*, avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2011-600, 20 septembre 2011.

Secrétaire général